L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS.

BUREAUX, No 72, RUE DU CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS

DIMANCHE MATIN, 24 MAI ...

Grand Chemin de fer de la Nelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

[redacted] convoi de passagers part, tous les jours, à 6 h. 30 P. M. et arrive à Nelle-Orléans à 6 h. 30 A. M. le lendemain matin. Il se rend également avec le convoi de Mississippi Central depuis et pour Hazlehurst. Deux express clubs fonctionnent entre la Nelle-Orléans et Jackson, partant tous les deux à 6 h. 30 P. M. et arrivant à 11 h. 15 du matin.

Les billets d'excursion sont délivrés sur les convois du matin et du dimanche aller et retour de Nelle-Orléans et du Lac à Jackson et Brid.

L'arrêt de huit minutes sera fait dans les convois du Lac à 6 h. 45 A. M.

J. S. WILLIAMS,
Surintendant général,
ED WARE,
Agent général pour le fret et les passagers.
JAMES TONGE,
Agent général pour le fret.

Aux voyageurs.—Avis important.

[redacted]

PRIX DU PASSAGE REDUIT.

A partir du 10 avril.

Le prix du passage sur le Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, du Lac-Pontchartrain et du Nord"

—ET—

Par le "Chemin de Fer Mississippi Central"

seront comme suit :

New-York	$25 00
Philadelphie	22 00
Baltimore	20 00
Washington	17 50

Pour les renseignements et les billets, s'adresser au bureau, au coin deu rues Camp et Gravier, au comptoir du City Hotel, et au dépot, rue Calliope.

T. S. WILLIAMS,
Surintendant-général du Grand Chemin de Fer de la N.-O., de J. et de N.

E. D. PERRY,
Surintendant-général du Chemin de Fer Mississippi Central.

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

TAUX DU FRET.

St. Louis, Louisville, Cairo Columbus, Rome, Atlanta, Macon, Augusta et Charleston.

Département de Transport,
Nelle-Orléans, 20 Mars 1868.

Les expéditeurs sont informés que cette Compagnie donne maintenant des connexions pour les stations ci-dessus.

Toutes les réclamations pour portes, avaries ou autre chose seront promptement réglées aux Bons de Si-vraison.

Pour plus de détails, s'adresser au Dépôt, rue Calliope, ou au bureau de la Cie, rue Camp, coin de Gravier.

JAMES TONGE,
Agent général du fret.
S. WILLIAMS,
Surintendant général.

CHEMIN DE FER POUR-CHARRON-ARRANDONNER D'AFFOURS ET D'ENVIER.

[redacted]

A partir du 1er avril 1868, les convois partiront comme suit :

DE LA VILLE.		DU LAC.	
8 h. A. M.	char à chevaux.	8½ A. M.	char à vapeur.
10 " "	"	9 " "	"
12 " "	"	10½ " "	"
2 P. M.	"	12 " "	"
4 " "	"	1½ P. M.	"
6 " "	"	3 " "	"
8 " "	"	4½ " "	"
10 " "	"	6 " "	"
		7½ " "	char à cheval.

Arrangement du Dimanche.

Il y aura des chars à vapeur en sus de ceux ci-dessus, partant de la ville pour le lac toutes les demi-heures.

Un convoi entre parties de la ville sous les directions de [redacted].

A partir de bonne heure, le matin, un convoi partira des extrémités du chemin, à toutes les demi-heures, ou de 2 heures de Paprie midi à 7 heures du soir.

Prix —Aller et retour, le même jour, 25 cents.

Les passagers qui désirent s'arrêter à Gentilly doivent en prévenir le conducteur, qui arrêtera le convoi.

Par ordre de la Direction,

GEO. PARDELLY,
Secrétaire et Trésorier Général.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY de service de la ville, de la rue Esplanade, vers les 7 heures du matin, et de 7 heures du soir, vers les 5 heures, le SLIP ARCHER A REMIS A M. [redacted] un CONVOI DE PASSAGERS qui part d'abord à 8 A. M.

Les conducteurs et accompagnateurs de chars, en partant de la ville, à 8 heures du matin, et de 5 heures du soir, prendront note des noms Comp et Carondelet, pouvant faire monter des deux côtés, pour leurs passagers, moyennant une partie quotidienne de la ville, à des prix réduits.

Le fret pour les stations de la Nlle-Orléans à Brashear inclusivement, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de 7 heures du matin à 5 heures du soir, au dépôt de la rue Ste Anne.

Le fret pour toutes les parties du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Bélanger et pour Houma, sera reçu et transporté par les stations de Raceland, Lockport et Houma, aux heures ci-dessus indiquées à raison pour toute la saison.

Le fret pour le Texas sera reçu et transporté au moment de l'embarquement, et le fret pour Pontchartrain doit être payé sur livraison.

G. W. E. EAYLEY,
Surintendant.

Compagnie d'Assurance Germania, de la Nouvelle-Orléans.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des primes de l'année expirée le 31 mars 1867.....	$399,570 48
Primes d'incendie.....	$189,966 00
Primes de mer.....	97,284 91
Primes de rivières.....	14,789 15
	302,275 46
Moins primes remboursées.....	4,627 27
Montant en réserve pour les risques non expirés.....	38,630 42
	43,168 20
Montant net des primes.....	259,707 17
Portes payées :	
Portes par l'incendie.....	53,566 15
Portes par mer.....	34,642 46
Portes sur rivières.....	4,737 58
	76,606 39
Ré assurance.....	11,264 94
Impôts, intérêt.....	28,262 67
Taxe et escompte.....	10,180 67
20 et 15 p% d'escompte.....	36,486 45
Remisé pour parties non réglées.....	10,000 00 179,801 23
Bénéfice net.....	30,926 80

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Billets pour assurer.....	220,000 00
Effets.....	2,300 00
Dû, par comptes individuels.....	39,885 77
Prêts sur garanties, sur demande.....	84,276 00
Prêts sur hypothèques.....	21,600 00
Garanties de la ville.....	5,000 00
Garanties des Etats-Unis.....	25,187 61
En caisse.....	44,161 60
	390,656 27

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

(Signé:) D. MICHEL, Président.
E. MAIER, Secrétaire.

Assermenté et signé, partevant moi, ce 11 avril A. D. 1868.

(Signé:) PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le 9 de courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de 9 p% par action est déclaré et sera porté au crédit des billets d'actions non encore payés.

D. MICHEL, Président.
C. T. FORSTER, Vice-Président.
E. MAIER, Secrétaire.

---DIRECTEURS—

J. H. Holmes,	C. T. Forster.
F. A. Fourchy,	E. Kennedall.
Thos. Schott,	G. H. Kennedall.
Geo. Mora,	Louis Schwarz,
Chas. Sendke,	G. L. L. Mayer,
L. F. Marie,	J. Schaffer,
D. Michel,	F. Del Sendke,
August Kreig,	J. A. Blafer.
Chas. Lorfler,	X. Wiesenbach,
Julius Hoerner,	A. Marin,
F. Fesh,	J. J. Weckerling,
F. M. Ziegler,	J. F. Kranta.

12 avril—1m

Compagnie d'Assurance Germania, de la Louisiane.

QUATORZIEME ET ANNUEL.

Conformément à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des primes de l'année expirée le 31 décembre 1867..... $548,168 42

Reçu :

Primes d'incendie.....	$286,272 27
Primes de mer.....	183,168 70
Primes de rivières.....	103,697 15
	$548,168 42

En moins :

Primes remboursées.....	$ 8,839 75
Primes non expirées.....	40,165 00
	$ 48,004 75
Montant net des primes.....	$ 502,513 67

Portes payées :

Portes par l'incendie.....	$ 62,597 26
Portes sur mer.....	34,642 46
Portes sur les rivières.....	34,302 09
	$ 342,092 16
Escompte au lieu de sorty.....	34,642 46
Taxes et Revenu intérieur.....	26,741 30
Dépenses, loyer, etc., compris l'escompte.....	32,310 88
Six pour cent d'intérêt sur le profit net payé jusqu'au 1er mars 1868.....	27,777 10
	$ 461,219 76

Réservé pour portes non réglées..... $ 11,277 26

La Compagnie a l'actif suivant qui, dans le cours de ses affaires, a été reçu et adopté à l'assemblée annuelle de ses Directeurs, ou lui a échu, comparativement à un exposé semblable de l'année précédente, savoir :

Billets et polices souscrites.....	$ 46,898 18
Hypothèques sur propriétés foncières.....	72,972 00
Prêts en sous de la ville et autres lieux.....	130,500 00
Prêts en nantissage de valeurs actives.....	18,200 00
Primes sur polices d'assurances.....	11,256 26
Frais à recevoir.....	23,355 21
Intérêts dus et à échoir.....	10,000 00
Espèces en caisse.....	111,515 00
	$ 427,696 65

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

CHAS. ERIGGS, Président.
J. F. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 25 mars 1868.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Il n'est rien, le deuxième lundi de mai prochain, une portion de [redacted] ne pour cent dividende sur tout cette [redacted] ensuite payable.

---DIRECTEURS—

Charles Briggs,	A. B. Montgomery,
Ant. Carriere,	A. Levy,
Geo. A. Fosdick	Thomas Byrnes,
E. Seignouret,	Thomas Prior,
Chas. Gayarre,	W. J. Russell,
John S. Maxwell,	Hugh Riddell,
F. Anderson,	W. M. Strickland,
Alfred Kerney,	John L. Wilson,
A. Forstall,	George T. Wilson,
George W. Dunbar,	Edward Kerney,
E. P. W. Hyams,	L. S. Fosdick,
Andr'é Bonnabel,	John Dillon, Jr.
Henry J. Vos,	R. Prentiss,
E. Mallard,	Thomas Mather,
Chas. Girard,	Rudolph Hess
E. Girod.	

30 avril

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

QUATORZIEME ET ANNUEL.

Conformément à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des Primes de l'année expirée le 31 Décembre 1867..... $ 1,000,000 00

Reçu :

Primes d'incendie.....	$ 686,272 27
Primes de mer.....	183,168 70
Primes de rivières.....	103,697 15
	$ 548,168 42

En moins :

Primes remboursées.....	$ 8,839 75
Primes non expirées.....	40,165 00
	$ 48,004 75
Montant net des primes.....	$ 502,513 67

Portes payées :

Portes par l'incendie.....	$ 62,597 26
Portes sur mer.....	34,642 46
Portes sur les rivières.....	34,302 09
	$ 342,092 16
Escompte au lieu de sorty.....	34,642 46
Taxes et Revenu intérieur.....	26,741 30
Dépenses, loyer, etc., compris l'escompte.....	32,310 88
Six pour cent d'intérêt sur le profit net payé jusqu'au 1er mars 1868.....	27,777 10
	$ 461,219 76
Réservé pour portes non réglées.....	$ 11,277 26

La Compagnie a l'actif suivant qui, dans le cours de ses affaires, a été reçu et adopté à l'assemblée annuelle de ses Directeurs, ou lui a échu, comparativement à un exposé semblable de l'année précédente, savoir :

Billets et polices souscrites.....	$ 46,898 18
Hypothèques sur propriétés foncières.....	72,972 00
Prêts en sous de la ville et autres lieux.....	130,500 00
Prêts en nantissage de valeurs actives.....	18,200 00
Primes sur polices d'assurances.....	11,256 26
Frais à recevoir.....	23,355 21
Intérêts dus et à échoir.....	10,000 00
Espèces en caisse.....	111,515 00
	$ 427,696 65

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

CHAS. ERIGGS, Président.
J. F. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 25 mars 1868.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, NELLE-ORLEANS, 20 janvier 1868.

DOUZIEME ETAT ANNUEL

de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nlle-Orléans, pour l'Année expirée le 31 décembre 1867.

Montant de primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867, savoir :

Sur les risques d'incendie...	$195,071 82
Sur les risques de mer...	85,899 94
Sur les risques de rivières...	36,899 95
	$317,094 71
Plus, les risques non expirés le 31 déc. 1867.....	66,336 60
	$384,031 31
Moins les risques non expirés pris par 1867.....	$ 66,416 60
Primes remboursées pour 1867	2,885 66
	$ 69,302 04
Montant net des primes le 31 déc. 1867.....	$314,829 27

Portes payées dans la même période :

Sur les risques d'incendie.....	$22,621 12
Sur les risques de mer.....	39,841 76
Sur les risques de rivières.....	19,422 84
	81,885 72
Plus, réassurances.....	$ 5 75
Escompte de primes.....	42,48 07
	38,374 02
Dépenses, taxes, loyer, profits et pertes, etc., escompte et intérêt en moins.....	71,610 21
Réservé pour paiement et balance sur escrips dus en 1868 y compris les balances.....	55,758 16
	$194,815 16
Bénéfice net.....	$ 39,161 62

Montant de la Compagnie est comme suit :

Dette sont neuf banc consolidée de la ville, évalués à $99 4..... $197,500 00

Cent vingt quatre bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., de Jackson et de Nordg à 97 c..... 88,800 00

Cent deux bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., de Jackson et de Nordg à 97 c..... 71,400 00

Vingt-cinq bons de la ville du chemin de fer Pontchartrain, évalués à 70 c..... 17,500 00

Quatre bons de l'Etat du chemin de fer des Attakapas, évalués à 50 c..... 2,000 00

Six bons de l'Etat du chemin de fer du Mississippi, évalués à 50 c..... 2,000 00

Neuf bons de l'Etat du chemin de fer de Vicksburg, S. et Texas, évalués à 50 c.. 4,500 00

Actions de Banque et de la Compagnie du Gaz, etc..... 102,455 00

Prêts sur garantie..... 30,000 00

Prêts sur hypothèques..... 40,000 00

Effets à recevoir..... 11,386 26

Primes dues et en voie de perception..... 47,192 00

Escrips d'autres Compagnies d'assurances..... 12,400 00

Comptes de la ville, dûs et non recouvrés..... 15,000 00

En caisse..... 24,274 41

$ 707,708 67

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 28 janvier 1868.

PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du deuxième mardi de février prochain, sur pour cent d'intérêt sur les certificats de remplacement délivrés par la Cie, un autre dividende sur le montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre dernier. Ledit dividende sur lequel il sera donné des certificats à partir de ce jour.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS

Jno. G. Gaines,	E. J. Hart
Henry Kershaw,	Jno. C. Rice.
H. T. Lonsdale,	J. H. Stauffer,
S. Sloan,	J. B. Ross,
J. C. Sarrill,	Thos. Sloo,
Thos. A. Jones	

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

PRIMES de l'année expirée le 31 décembre 1867 :

Sur les risques d'incendie...	$ 95,167 61
Sur les risques de mer...	45,999 84
Sur les risques de rivières...	22,769 81
	$163,937 26
Total des primes.....	$ 163,937 26
En moins : Primes non expirées le 31 décembre 1867	$113,762 00
Primes remboursées.....	4,115 41
	118,877 41
Montant net des primes.....	$ 281,548 99

Portes : Sur les risques d'incendie..... $ 69,180 00
Sur les risques de mer..... 29,716 10
Sur les risques des rivières..... 19,059 04
$ 117,955 14

Taxes..... $ 140 488 32
Escompte..... 11,774 00
Dépenses, salaire la compagnie, frais, intérêts sur escrips..... 4,374 31
Pertes..... 10,180 00
Intérêts sur escrips..... 20,262 00
$ 194,077 84

Bénéfices..... $ 87,469 15

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Effets à recevoir, prime..... $ 4,734 81
Effets, garantie et billets hypothécaires..... 218,207 00
Dû pour primes en voie de perception..... 59,323 1
Actions de la Compagnie de Gaz, de la Banque de la Nlle-Orléans et de la ville. Bons de la ville..... 183,345 66
Escrips des différentes Compagnies d'assurances..... 39 126 00
En caisse..... 25,777 66
$ 530,858 64

Montant net..... $ 530,858 64

Intérêts : Intérêts de escrips, compris..... 7,690 76
Intérêts payables sur escrips non encore payés..... 20,000 00
27,690 76
$ 503,167 88

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 25 janvier 1868.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont déclaré un dividende de sept pour cent sur les primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende pour lequel il sera donné des certificats à partir de ce jour, et payable le deuxième lundi de mars 1868, SIX pour cent sur tous les escrips non encore payés de la Compagnie.

—DIRECTEURS—

John Pemberton,	T. Fitz
Chas. Parlange,	David McComb,
Pierre Soulé,	J. Mercier,
S. G. Kelf,	J. Y. Gendron,
E. Fernandez,	H. Morgan Hall,
G. Brandon	Votes—6

Etats-Unis d'Amérique.

Etat de la Louisiane,

Paroisse d'Orléans — Ville de la Nouvelle-Orléans.

QUIL soit connu que le dix-huitième jour de mars de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-huit, et la cent-deuxième de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, par-devant moi, Charles Le Gardeur, Jr., notaire public de la Nouvelle-Orléans, commissionné et assermenté ainsi et pour la susdite ville et la susdite paroisse d'Orléans, et en présence des témoins ci-après nommés et non signés, en sont personnellement présents tous les actionnaires de la susdite Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, ci-après nommée et non signée